

# NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

15



ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

2020



de Nethen.

Cette notice aura tenté de faire ressortir certaines caractéristiques fondant l'originalité de l'œuvre de Christian de Duve : contre le vitalisme, le rôle central de la chimie et de ses lois ; la fondation biochimique de la physiologie, culminant dans l'identification d'un organe subcellulaire par sa fonction (le lysosome dans des extraits cellulaires) avant même qu'il soit reconnu (en microscopie électronique) ; l'importance des quantifications absolues (unités et bilans) et des contrôles (la phosphatase acide pour la glucose 6-phosphatase) ; l'accueil de la sérendipité (activation paradoxale de ce contrôle, expliquée par perte de latence membranaire) ; la systématisation du concept de compartimentation enzymatique (« toutes les hydrolases acides sont dans les lysosomes »), étendue aux peroxyosomes et aux glycosomes ; la réflexion fonctionnelle sur l'appareil digestif intracellulaire, axée sur le contrôle de l'accès à un compartiment fermé de substrats exogènes (endocytose) ou endogènes (autophagie), et leurs multiples implications ; puis, avec plus de hauteur, la réflexion stratégique, basée sur sa propre expérience, des meilleures conditions de la recherche scientifique, et du couple liberté-responsabilité chez le chercheur ; la réflexion pédagogique et citoyenne, justifiant un investissement majeur dans la vulgarisation de haut niveau ; la réflexion philosophique enfin, hygiène mentale nécessaire et à partager.

Visionnaire et fortement impliqué dans la société belge et internationale, Christian de Duve aura connu un énorme retentissement, scientifique et humain. Cette notice a ainsi montré les fécondations scientifiques croisées avec tant d'autres lauréats Nobel. Citons aussi un engagement politique (pour le maintien d'une politique scientifique fédérale), humaniste (appel des Nobel en soutien au panchen-lama), philosophique et littéraire (Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française). Christian de Duve aura été membre de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts et de l'Académie royale de médecine de Belgique, ainsi que de leurs homologues néerlandophones. De nombreuses académies et sociétés scientifiques étrangères (États-Unis, France, Allemagne, Grèce, Vatican) l'ont accueilli en leur sein. Décoré des plus hautes distinctions belges (grand-croix de

l'Ordre de Léopold II, commandeur de l'Ordre de la Couronne et officier de l'Ordre de Léopold), il a été élevé au rang de vicomte par le roi Baudouin en 1989.

Entretiens avec Christian de Duve. – Témoignages de Emile van Schaftingen, Louis Hue, Stefan Constantinescu, Isabelle de Duve et Nathalie Krack. – Film documentaire, *Institut de Duve, 40 ans de recherche* [mis en ligne en 2015, <https://youtu.be/93fsXN-JFBBM>]. – Film documentaire, *La recherche à l'Institut de Duve* [mis en ligne en 2016, <https://youtu.be/Ia0qdO20mdk>]. – Film documentaire, *Christian de Duve, portrait de Nobel*, réalisé par Aurélie Wijnants, Eloges Productions/RTBF, 2012.

P. Courtoy, *A Tribute to Professor Christian de Duve on his 90th birthday*, dans *Journal of Cellular and Molecular Medicine*, vol. 11, 2007, p. 902-905.

Pierre Courtoy

---

*Illustration* : Planche V, face à la page 64. Christian de Duve, 1984.

---

**de GERLACHE de GOMERY, Gaston**, Adolphe, Auguste, baron, explorateur polaire, aviateur, docteur en droit, dirigeant de sociétés, né à Ixelles le 17 novembre 1919, décédé à Mullem le 13 juillet 2006.

Le baron Gaston de Gerlache de Gomery a longtemps incarné l'engagement belge dans la recherche scientifique antarctique et la politique internationale liée au Traité Antarctique.

Il est le second fils du célèbre commandant de la *Belgica*, Adrien de Gerlache, initiateur de l'expédition antarctique belge 1897-1899. Sa mère, Elisabeth Höjer, Suédoise et seconde épouse d'Adrien de Gerlache, est la fille d'un ingénieur de la Marine suédoise. L'ambiance familiale dans laquelle vit le jeune Gaston, dans leur grande maison de la chaussée de Vleurgat à Ixelles, est très ouverte aux nombreux amis et relations de ses parents dans divers milieux, tant artistiques que scientifiques. Son père, un homme plutôt modeste et taciturne, ne lui parle pas, par une sorte de réserve naturelle, de ses expéditions, de sa passion pour la mer et les

glaces. Néanmoins, il a, dans le grenier de sa maison, matière à rêver : une accumulation d'équipements polaires, vêtements, traîneaux, skis, raquettes, scies à glaces, harpons...

Il a douze ans lorsque son père l'embarque, avec sa sœur et sa mère, dans une croisière arctique qui, sans surprise, sera pour lui une expérience inoubliable. Après avoir visité l'Islande et la côte ouest du Spitzberg, le navire pénètre au nord dans la banquise où le capitaine confie la barre à son père. Ils atteignent la latitude de 80°20' N. On peut imaginer combien cette découverte du monde polaire et la fierté d'y être initié par son père marque le jeune homme.

En juillet 1939, il présente l'examen d'entrée à l'École royale militaire, mais n'est pas retenu. Il entre en mars 1940 dans l'escadron-école du 1<sup>er</sup> régiment des Guides. La guerre interrompt ses études, il est fait prisonnier le 1<sup>er</sup> septembre. Relâché du stalag IIB à Hammerstein grâce à des complacités, il rentre en Belgique, s'inscrit aux Facultés Saint-Louis en candidature de droit et rejoint la Résistance. En 1942, son réseau étant brûlé, il réussit à rallier l'Angleterre par le sud de la France, l'Espagne et Gibraltar après sept mois d'innombrables péripéties qui relèvent d'un véritable thriller. Il sert alors trois ans dans la Royal Air Force, d'abord comme candidat-pilote, et à la fin de la guerre comme pilote de *Spitfire* dans la section belge de la RAF. En 1946, à la veille de son mariage, il quitte la vie militaire mais continue de voler dans l'escadrille de réserve de la Force aérienne belge. Il sera nommé en 1965 lieutenant-colonel aviateur de réserve.

Il s'engage dans la vie professionnelle, poursuit ses études de docteur en droit, devient conseiller juridique puis dirigeant d'entreprise dans l'industrie textile. Au cours de sa carrière, il assume la présidence de la Fédération belge des textiles (Febeltex) de 1964 à 1967, puis de la Fédération européenne des textiles de 1969 à 1972. Il participe à des missions économiques à l'étranger, sous la présidence du prince Albert. Il termine sa carrière comme président d'un important groupe d'assurances. Il s'implique aussi dans la politique locale comme bourgmestre, sans lien avec un parti politique, de sa petite commune de Mullem, en Flandre orientale, de 1952 à 1970.

Son implication dans l'engagement de la Belgique en Antarctique commence fin 1955.

Au début des années cinquante, le Conseil international des unions scientifiques charge un « Comité spécial pour l'Année géophysique internationale 1957-1958 » d'élaborer un programme scientifique et de définir des régions d'observation prioritaires. Le programme comprend l'étude de l'ionosphère, de l'ozone et de tous les autres phénomènes de la haute atmosphère (aurores, rayons cosmiques, radiations nucléaires...) mais aussi la météorologie et le magnétisme. Les zones prioritaires sont les deux régions polaires et la ceinture équatoriale.

Parmi les soixante-sept pays participant à l'AGI, une dizaine envisagent d'établir des stations dans l'Antarctique. En Belgique, par deux fois en 1955, une proposition de programme antarctique est soumise aux autorités mais reste sans suite. C'est alors que Gaston de Gerlache, fort du souvenir de son père et de la *Belgica*, et de sa liberté de parole et d'action, tente à son tour de convaincre le gouvernement de participer à l'effort antarctique de l'AGI. Ses multiples démarches, soutenues par les instances scientifiques favorables, et avec l'appui précieux du roi Léopold et du roi Baudouin, sont finalement couronnées de succès.

Ses talents d'organisateur, sa grande capacité de travail, son autorité naturelle, son art de bien s'entourer, ainsi que l'appui des milieux scientifiques et de la Défense nationale lui permettent de mener à bien en treize mois la préparation particulièrement lourde et complexe d'une expédition antarctique. L'Expédition antarctique belge 1957-1958 doit trouver un endroit favorable pour débarquer sur une côte inconnue, construire la base roi Baudouin, poursuivre un programme scientifique exigeant dans le cadre de l'AGI, et participer à l'exploration de territoires à peine survolés jusqu'alors, tout comme assurer le séjour de dix-huit hommes pendant quinze mois dans des conditions difficiles et d'isolement total, et prévoir éventuellement un second hivernage.

La logistique implique des moyens terrestres, aériens et maritimes : deux navires (petits brise-glace norvégiens), un hélicoptère (loué à la Sabena) et un avion de reconnaissance pour la photogrammétrie (prêté par la Force aérienne), trois véhicules à chenilles, divers traîneaux et vingt-quatre chiens groenlandais pour les raids. La base préfabriquée consiste en trois

bâtiments spacieux (baptisés *Quarters, Science et Power*) reliés par un couloir de 51 mètres construit avec les caisses de vivres, lesquels prévus pour deux ans totalisent 45 tonnes.

Comme aucun Belge à l'époque n'a d'expérience antarctique, Gaston de Gerlache acquiert une première expérience de terrain comme observateur de la campagne d'été 1956-1957 des Expéditions antarctiques françaises en Terre Adélie.

L'expédition quitte Anvers le 12 novembre 1957, fait escale à Capetown et débarque dans la Breidbay, en Terre de la reine Maud, le 26 décembre. La base roi Baudouin est construite sur le shelf, à 15 kilomètres de la côte. Soixante ans après l'expédition de la *Belgica* conduite par Adrien de Gerlache, la Belgique est à nouveau présente en Antarctique. Lors de l'inauguration de la nouvelle station belge, Gaston hisse symboliquement le vieux drapeau national de la *Belgica* et raconte qu'à ce moment privilégié, très ému, « il crut sentir la main de son père sur son épaule ». La base est rapidement opérationnelle, le programme scientifique démarre et se poursuivra jour après jour, alimentant le réseau antarctique de données géophysiques.

Durant cette expédition très bien organisée, une nouvelle chaîne de montagnes est cartographiée et baptisée *Belgica Mountains*. Gaston de Gerlache publie *Retour dans l'Antarctique* (1960) et *Terug naar de Zuidpool* (1960) relatant l'expédition 1957-1958.

En 1959, il fait partie de la délégation belge à la réunion fondatrice du Traité Antarctique à Washington. Son expédition 1957-1958 et l'implication belge dans l'AGI permettent à la Belgique de compter parmi les douze signataires originels du Traité Antarctique.

La base roi Baudouin est fermée en 1961 suite au manque de support gouvernemental et une nouvelle base est construite en 1964 grâce aux efforts incessants de Gaston de Gerlache. Les Pays-Bas participent pour un tiers à une nouvelle série de trois expéditions, de 1964 à 1967, dont Gerlache a la responsabilité en tant que président du Comité antarctique belgo-néerlandais.

Après l'expédition 1957-1958, Gaston de Gerlache retourne plusieurs fois dans l'Antarctique. En 1961, il est observateur du Traité Antarctique auprès des expéditions antarctiques américaines. En 1964-1965, il dirige une im-

portante campagne d'été belgo-néerlandaise à la base roi Baudouin, et en 1966, il est conseiller des expéditions antarctiques chiliennes.

Lors du Symposium de géologie d'Oslo en 1970, un groupe de chercheurs lance l'idée d'un effort européen commun dans la recherche antarctique. Le Conseil de l'Europe se saisit de l'idée et forme un groupe de travail dont Gerlache assume la présidence de 1971 à 1975.

En 1985, la Belgique accueille la 13<sup>e</sup> réunion du Traité Antarctique. À cette occasion, Gerlache fait remarquer la contradiction pour la Belgique d'être impliquée dans les négociations diplomatiques autour de l'Antarctique sans avoir elle-même un programme de recherche antarctique. Le Comité national pour la recherche antarctique, établi par l'Académie royale de Belgique trois ans plus tôt, soumet alors au gouvernement un projet de relance de la recherche antarctique belge. Le roi Baudouin, intéressé par les activités antarctiques, est régulièrement informé par Gaston de Gerlache. Cela a pour effet d'emporter la décision du ministre Maystadt, chargé de la Politique scientifique ; son administration met sur pied un programme de recherche antarctique, sans cependant prendre réellement en compte l'expertise et les propositions du Comité national. Pendant huit ans, de 1992 à 1999, succédant au professeur Pierre de Béthune, Gaston de Gerlache est le président estimé du Comité national pour la recherche antarctique. Il est notamment le promoteur du symposium international célébrant en 1998 à l'Académie le centenaire de l'expédition de la *Belgica*.

Le roi Baudouin accorde à Gaston de Gerlache, le 2 avril 1959, jour du retour à Ostende de l'expédition antarctique, la faveur de pouvoir porter le titre de baron, transmissible par ordre de primogéniture masculine. Gaston de Gerlache est honoré de nombreuses distinctions civiles parmi lesquelles la *US Antarctic Service Medal* et la médaille *Bellingshausen* de l'Académie des sciences de Moscou. En 1980, le roi Baudouin fait appel au baron de Gerlache pour présider la section francophone de la nouvelle commission d'avis en matière d'octroi de faveurs nobiliaires.

Gaston de Gerlache est aussi président d'honneur de l'Association des officiers de réserve de la Force aérienne, administrateur de la Fondation de la Vocation ainsi que, pen-

dant plus de vingt ans, membre du Fonds Léopold III pour l'exploration et la conservation de la nature.

La fin de sa vie est malheureusement assombrie par les longues procédures judiciaires contre le groupe Assubel dont il assumé la présidence. La Cour de cassation dans son arrêt du 3 janvier 2007 se prononça en faveur de la licéité des aides contestées entre les sociétés du groupe, dénouement heureux dont il n'eut pas connaissance étant décédé six mois plus tôt.

Gaston de Gerlache épouse en 1946 Anne-Marie van Oost (dite Lily), une grande dame qui, elle aussi, s'est distinguée dans la Résistance, ce qui lui coûta d'être incarcérée dans le camp de concentration de Ravensbrück. Le couple a cinq enfants : Bernard, Jean-Louis, Henriette, François et Hélène, et de nombreux petits-enfants.

Quelques semaines avant sa mort, il s'est confié pendant trois jours à la caméra de son petit-fils, Henri de Gerlache, qui a partagé cet entretien dans un film et un livre intitulés *L'Antarctique en héritage*. Ses enfants et certains de ses petits-enfants continuent avec bonheur la tradition polaire familiale.

Entretiens avec la famille de Gerlache, Tony Van Autenboer et Jean-Jacques Derwael. – E. Krings, *Notice biographique de Gaston de Gerlache de Gomery*, 2010, texte inédit.

C.-E. Schelfout, *Les Gerlache. Trois générations d'explorateurs polaires*, Sint-Martens-Latem, 1996, p. 244-365. – H. de Gerlache, *L'Antarctique en héritage*, Bruxelles, 2007. – E. Krings, *In memoriam. Le baron Gaston de Gerlache de Gomery*, dans *Bulletin de l'Association de la noblesse du Royaume de Belgique*, n° 250, 2007, p. 117-123. – T. Van Autenboer, *Obituary. Baron Gaston de Gerlache de Gomery*, dans *Polar Record*, vol. 43, 2007, p. 94-96.

Claude De Broyer

---

*Illustration* : Planche VI, face à la page 64.  
Gaston de Gerlache de Gomery, 1957.

---

**de HEINZELIN de BRAUCOURT, Jean**, géologue, professeur d'université, né à Marchienne-au-Pont le 6 août 1920, décédé à Bruxelles le 3 novembre 1998.

Après ses études secondaires à l'Athénée d'Uccle, Jean de Heinzelin de Braucourt entame des études de chimie à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il en sort licencié en 1941. À la réouverture de l'ULB après la Seconde Guerre mondiale, il reprend des études de géologie et obtient le diplôme de licencié en 1946, puis le grade de docteur en sciences géologiques et minéralogiques en 1953. Il complète ses études à Paris où un grade d'État lui est décerné à la Sorbonne en 1955. Il avait entamé sa carrière professionnelle dès 1944 comme collaborateur scientifique au Musée royal des sciences naturelles de Belgique : il y est nommé naturaliste en 1947, puis sous-directeur de laboratoire en 1951. Pendant plus de dix ans, il participe à de nombreuses missions en Belgique et en Afrique qui lui permettent de récolter des collections préhistoriques de grande valeur venant enrichir le patrimoine du Musée.

En 1960, Jean de Heinzelin succède au professeur Victor Van Straelen à la chaire de paléontologie de l'Institut de géologie de la Rijksuniversiteit Gent (RUG). Il y enseigne plusieurs cours spécialisés de paléontologie, crée des cours de phytopathologie et initie des recherches de micropaléontologie et d'archéozoologie. Il collabore avec le Centrum voor Bodemkartering et, en tant qu'expert, avec plusieurs instituts universitaires des États-Unis. Il participe à l'enrichissement des collections de l'Institut de géologie gantois grâce à l'abondant matériel récolté par ses étudiants et lui-même lors des missions de terrain, ainsi que par l'apport de la collection de plantes fossiles de l'Institut de botanique. Jean de Heinzelin est promu professeur ordinaire à la RUG le 1<sup>er</sup> février 1964. Parallèlement à sa carrière gantoise, il enseigne, de 1961 à 1985, la géologie du Quaternaire à l'ULB et, partiellement, à la Vrije Universiteit Brussel (VUB). En 1984 et 1985, il accède, successivement, à l'éméritat à l'ULB et à l'honorariat à la RUG. Membre associé de l'Académie royale des sciences d'Outre-Mer (1977), il est admis à l'honorariat en 1985. Après sa mise à la retraite et jusqu'à son décès survenu en 1998, il continua ses